



## POMME DE TERRE

Fiche filière

### À retenir

**8,9 millions de tonnes récoltées (plants y compris) en 2021**  
**2<sup>e</sup> producteur européen**  
**1<sup>er</sup> exportateur mondial en frais**  
**+ 513 millions d'euros de balance commerciale**

## ORGANISATION

Le secteur de la pomme de terre en France se segmente en différents filières ayant leur propre organisation :

- La filière plant de pomme de terre qui est représentée par SEMAE (Interprofession de la semence et des plants).
- La filière pomme de terre de consommation en frais qui regroupe la pomme de terre de conservation, la pomme de terre de demi-saison, ainsi que la pomme de terre nouvelle ou primeur. Cette filière est représentée par le CNIPT (Comité interprofessionnel de la pomme de terre) et la production est orientée vers le marché du frais.
- La filière féculé qui est représentée par le GIPT (Groupement interprofessionnel de la pomme de terre transformée). Le secteur féculé a longtemps fait l'objet d'une Organisation commune de Marché en Europe avec des outils de gestion du marché (prix minimum, contingents, primes aux producteurs, aux féculiers...). Ces dispositions réglementaires ont pris fin en 2012. La filière française a, depuis, mis en place un cadre contractuel renforcé pour gérer les conditions générales d'achat des pommes de terre destinées à l'industrie de la féculerie, au travers d'un accord interprofessionnel.
- La filière pomme de terre transformée qui est également représentée par le GIPT, dont la production se destine aux industries (frites surgelées, chips, purées déshydratées, etc....).

## PRODUCTION

En 2021 :

- 8 500 exploitations\* produisent des pommes de terre dont 1 680 exploitations en bio et 3 177 ha de bio ou en conversion\*\*\*\*
- 176 800 ha cultivés (y compris plants) soit 13 % de la superficie de l'UE à 27\*\*\*
- 8,9 millions de tonnes récoltées\*\*
  - dont 875 800 tonnes de plants certifiés et dessus de plants
  - dont 1 075 800 tonnes de féculeries
  - dont 392 000 tonnes de nouvelles ou primeurs
  - dont 6 645 000 tonnes de conservation et demi-saison

La France est en 2021 le 2<sup>e</sup> producteur\*\*\* de l'Union européenne à 27, derrière l'Allemagne.

Source : CNIPT\*, Agreste\*\*, Eurostat\*\*\*, Agence Bio\*\*\*\*

## TRANSFORMATION

- Produits transformés à base de pomme de terre  
L'approvisionnement des usines françaises sur la campagne 2021/22 s'élève à 1,35 million de tonnes de pommes de terre dont :
  - 1 054 000 tonnes produites sous contrat,
  - 136 000 tonnes achetées sur le marché libre
  - 167 000 tonnes importées

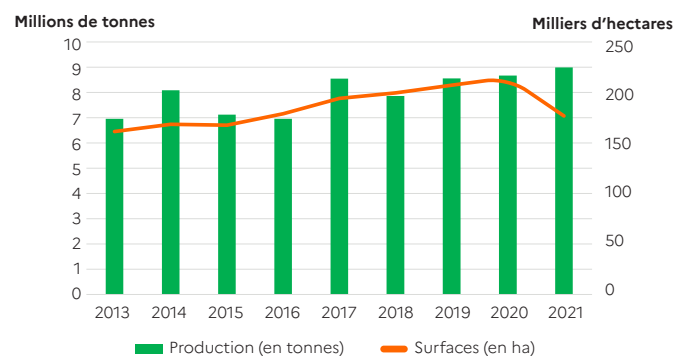
• Féculé de pomme de terre  
Sur la campagne 2021/22, on dénombre 1 426 producteurs sous contrat ; une livraison d'un volume autour de 1 113 300 de tonnes de pommes de terre pour les deux usines françaises qui fabriquent 196 000 tonnes de féculé. En 2021, la féculé native est utilisée à 74 % par l'industrie agro-alimentaire, 24 % par la papeterie/cartonnerie et 2 % par la chimie/pharmacie.

## CHIFFRES D'AFFAIRES

En 2021, le chiffre d'affaires de la production de pomme de terre s'élève à 4,1 milliards d'euros.

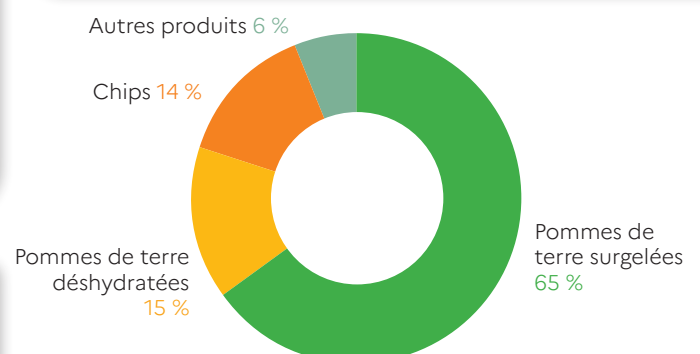
Source : Compte de l'agriculture 2020 - Insee

## Surfaces et volumes de production de pommes de terre en France



Source : CNIPT, Agreste, Eurostat, Agence Bio

## Répartition des tonnages valorisés de pommes de terre transformées – campagne 2021/22



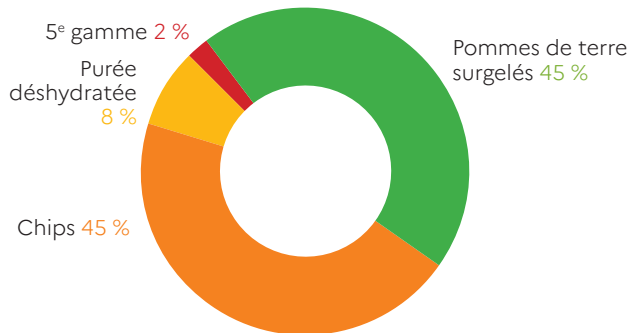
Source : GIPT



## CONSOMMATION

- Les achats de pommes de terre à l'état frais des Français pour leur consommation à domicile a diminué et représente 24 kg/an/ménage (ce qui représente une baisse de 11 % par rapport à 2020 lié au contexte particulier des confinements et du report d'une partie de la consommation vers le domicile) pour environ 28 € dépensés (- 7 % vs 2020). La pomme de terre à l'état frais est consommée par 94 % des français.
- En ce qui concerne les pommes de terre transformées, les dépenses des français pour leur consommation à domicile est de 34 €. La pomme de terre transformée est consommée par 95 % des français.
- Les achats pour la consommation en restauration hors domicile s'élevèrent à environ 474 milliers de tonnes (dont 19,4 % pour la pomme de terre fraîche, 60,5 % pour la pomme de terre transformée, 16,5 % pour la pomme de terre surgelée et 3,5 % pour la féculé).
- Sur la campagne 2020/21, pour les produits transformés à base de pomme de terre, la consommation apparente des Français s'est élevée à environ 2 millions de tonnes en équivalent pomme de terre fraîche.

## Répartition des achats des ménages pour les produits transformés à base de pommes de terre en 2021 (en sommes dépensées)



Source : Panel Kantar pour FranceAgriMer, CNIPT, GIPT



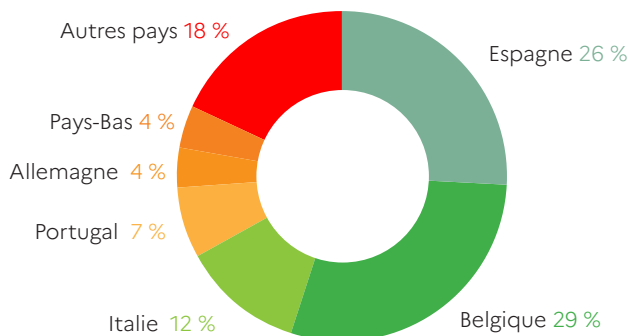
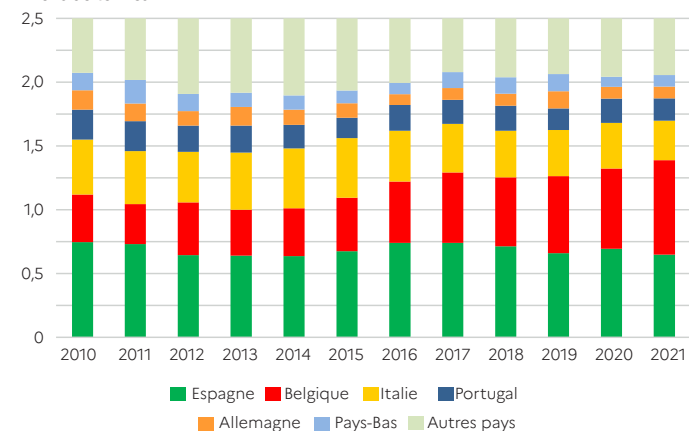
## ÉCHANGES

- Excédent de + 463 millions d'euros pour les pommes de terre à l'état frais (plants y compris) sur l'année 2021
- Déficit de - 288 millions d'euros pour les produits transformés à base de pomme de terre en 2021 (hors féculé) et - 234 millions d'euros avec féculé.
- La France est le 1<sup>er</sup> exportateur mondial en volume et le 2<sup>e</sup> en valeur de pomme de terre fraîche avec 2,4 millions de tonnes exportées en 2021 et 563 millions d'euros. Cette très bonne performance à l'export s'explique en partie par la qualité de la production française qui répond aux standards de commercialisation de l'Europe (lavabilité, calibrage, conservation...) aussi bien pour le marché du frais que pour les industries (notamment belges et néerlandaises qui s'approvisionnent en France).
- Le plant de pomme de terre français s'exporte bien, la France est le 2<sup>e</sup> exportateur mondial de plant derrière les Pays-Bas avec 198 000 tonnes de plants exportés. Les plants sont exportés à 47 % vers un pays de l'UE à 27 et plus principalement vers la Belgique, les Pays-Bas, l'Espagne mais également vers les pays tiers tels que l'Égypte, la Tunisie, le Mali ou encore l'Algérie. En 2021, 80 % des plants français sont certifiés, ce qui place la France à la 4<sup>e</sup> position mondiale derrière le Royaume-Uni, les Pays-Bas et les États-Unis. La France a augmenté ses superficies en cultures de plants certifiés et dans le même temps a vu le poids de ses plants certifiés progresser. L'organisation de la filière française est aussi à l'origine de ce très bon positionnement à l'export.
- La France a importé près 1,7 million de tonnes de pommes de terre transformées (en équivalent pomme de terre fraîche) en 2021 pour près de 729 millions d'euros et a exporté pour près de 1,5 million de tonnes (eq. pomme de terre fraîche) et 495 millions d'euros.
- La France exporte ses volumes en frais quasi-exclusivement vers l'UE à 27 : 98,6 % des volumes de pommes de terre primeur, 99,8 % des volumes de pommes de terre féculière, 97,9 % des volumes de pommes de terre de conservation. En revanche, elle exporte seulement 47,2 % des plants de pommes de terre vers l'UE.

Source : TDM -Douane française, Veille Concurrentielle Pomme de Terre

## Exportations françaises de pommes de terre à l'état frais (plants compris) par destination en tonnes

Millions de tonnes



## PRINCIPAUX MARCHÉS À L'EXPORT DE POMMES DE TERRE À L'ÉTAT FRAIS\* EN 2021



### EUROPE 93 %

Espagne, Belgique, Italie, Portugal, Allemagne, Pays-Bas

### PROCHE ET MOYEN-ORIENT ET ASIE 3 %

Arabie Saoudite, Irak, Émirats arabes unis, Jordanie

### AFRIQUE 2 %

Tunisie, Égypte, Mali, Sénégal, Libye, Algérie

\*Pomme de terre à l'état frais : de conservation, primeur, féculière, plants de pomme de terre

Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor